

Androsace septentrionalis

Androsace septentrionalis L., Sp. Pl. : 142 (1753)

Androsace septentrionalis

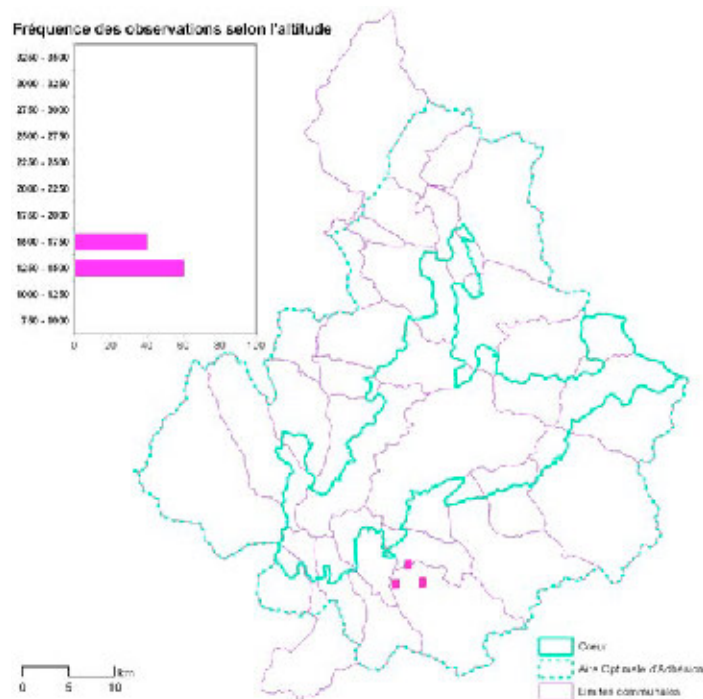
Androsace nordica

Primulaceae

Thérophyte

Eurosibérien, nord américain

Sans protection réglementaire - LRN, tome I - LRRA : en danger



© Parc national de la Vanoise - Joël Blanchemain

Éléments descriptifs

L'*Androsace septentrionalis* fait partie du groupe des androsaces annuelles. La plante est relativement discrète. D'une rosette radicale à feuilles oblongues, lancéolées et finement dentées, partent une ou plusieurs tiges relativement robustes, nues, pouvant atteindre jusqu'à une vingtaine de centimètres. Elles se terminent par une ombelle à pédicelles raides de 1 à 3 cm. Les fleurs solitaires au sommet de chaque pédicelle sont de couleur blanche, à gorge jaune et à lobes entiers. Le fruit est une petite capsule subsphérique, un peu plus longue que le calice.

Écologie et habitats

Comme les autres androsaces annuelles, *Androsace septentrionalis* affectionne les milieux ouverts, terreux, sablonneux. C'est une espèce héliophile et xéro-thermophile que l'on trouve sur les talus en bordure de champs, les vieux murets, et même parfois en pleine prairie sur les parties les plus dénudées. Elle semble peu sensible à la nature chimique du sol. En Vanoise, elle est recensée à l'étage montagnard entre 1200 et 1650 m.

Distribution

L'*Androsace septentrionalis* a une vaste aire de distribution : c'est une espèce circumboréale (d'où son épithète "septentrionale") présente en Amérique du nord, Sibérie, Tibet, Himalaya, etc. Plus au sud, elle est présente dans les Alpes et les Carpates. Disséminée sur l'ensemble de l'arc alpin, elle est indiquée dans seulement trois départements français : Savoie, Hautes-Alpes et Alpes de Haute-Provence

où elle n'a pas été confirmée récemment. En Savoie, elle fut découverte à Bramans au lieu-dit Saint-Pierre-d'Extravache en 1874 par Saint-Lager (Perroud, 1875). Les prospections récentes ont confirmé le maintien de cette station historique et ont permis la découverte d'une population plus importante, toujours à Bramans, à la Croix de Mollard chez Nous. Enfin, signalons quelques individus, observés en 2002 sur un remblai de terre vers Les Hauts du Verney, encore à Bramans (Fournier, 2003), qui à notre connaissance n'ont pas été revus.

Menaces et préservation

L'*Androsace septentrionalis* est protégée en région P.A.C.A., mais pas en Savoie ! Connue uniquement sur la commune de Bramans, sur des zones plus ou moins anthropisées, elle est considérée pour le département, à juste titre, en danger critique d'extinction. Depuis 1998, le Parc national de la Vanoise a travaillé, en accord avec les propriétaires, au suivi et à la gestion (ouverture mécanique de talus) du site historique d'Extravache. Plus récemment un protocole de suivi est mis en place sur la zone de la Croix de Mollard chez Nous. Cette importante population pourrait être mise à mal par un abandon ou une intensification de l'agriculture. Un travail de communication a été réalisé auprès des élus et exploitants agricoles. Une contractualisation avec les propriétaires et exploitants serait à envisager pour garantir la pérennité de cette espèce. Enfin, des récoltes conservatoires de graines ont été effectuées pour la banque de semence du Conservatoire botanique national alpin.